

20^e Arrondissement de La Flèche Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès Verbal de la séance du jeudi 09 mars 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars à vingt heures trente,
02 mars 2023 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT,
02 mars 2023 Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON, Marie-Jo ROUAULT, Gervais COMPAIN, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Marie-Laure MÉTIVIER, Laurence COSNARD, Christophe PERDRIX, Virginie CARRÉ, Christelle LEVILLAIN et Tony BERTRON formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice :	15	<u>Absent excusé</u> : Jean-Marie PRECHAIS.
- présents :	14	
- votants :	14	<u>Absent</u> : Néant.

Ordre du jour : -1*- Étude et vote des comptes de gestion 2022 (Trésorier de Sablé) ; -2*- Étude et vote des comptes administratifs 2022 : Commune, Immeuble commercial, Assainissement, Lotissements de la Galoisière 2, de la Galoisière 3 et des Grandes Forges ; -3*- Suivis des chantiers Mairie et Grandes Forges et avenants afférents ; -4*- Décisions Municipales ; -5*- Compte rendu des travaux et commissions en cours ; -6*- Informations communautaires ; -7*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Marie-Laure MÉTIVIER comme secrétaire de séance.

2023-03-01 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 DU RECEVEUR MUNICIPAL (budgets Commune, Immeuble commercial, Assainissement, Lotissement de la Galoisière 2, Lotissement de la Galoisière 3 et Lotissement des Grandes Forges) :

Monsieur Le Maire présente les comptes de gestion de l'année 2022 dressés par Monsieur Benoît HÉLIAS et Madame Hélène de GEUSER, Receveurs Municipaux de La Flèche et Sablé-sur-Sarthe pour les budgets Commune, Immeuble Commercial, Assainissement, Lotissement de La Galoisière 2, Lotissement de La Galoisière 3 et Lotissement des Grandes Forges, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer. Il y a lieu de les approuver.

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,
- Considérant que ces comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par les Receveurs Municipaux, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2023-03-02 : ÉTUDE ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 :

Le Maire présente les comptes administratifs de six budgets communaux : commune, immeuble commercial, assainissement, lotissements de la Galoisière 2, de la Galoisière 3 et des Grandes Forges. Il y a lieu de les étudier et les voter.

1* **BUDGET COMMUNAL :**

*** Section de fonctionnement**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>774 500</u>	<u>610 360,18</u>
011 - Charges à Caractère Général	278 322,86	141 388,09
012 - Charges de personnel	329 050	322 067,71
014 - Atténuation de produits	53 900	50 026,16
023 - Virement à section d'investissement	0	0
042 - Opérations Ordre Transfert section	10 557,14	10 557,14
65 - Autres charges courantes	89 660	81 386,24
66 - Charges financières	7 000	4 934,84
67 - Charges exceptionnelles	6 010	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>774 500</u>	<u>794 929,63</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2021 reporté	15 614,50	15 614,50
013 - Atténuation de charges	8 638,50	13 889,95
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	0	0
70 - Produits de services	85 690	86 262,55
73 - Impôts et taxes	418 000	387 694
74 - Dotations Subventions Participations	234 257	274 120,40
75 - Autres produits de gestion courante	8 500	13 266,39
76 - Produits financiers	2 300	2 399,11
77 - Produits exceptionnels	1 500	1 682,73

Il apparaît un excédent de fonctionnement 184 569,45 €.

*** Section d'investissement**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>1 871 207</u>	<u>1 037 147,35</u>
001- Déficit d'investissement 2021 reporté	0	0
040 - Opérations Ordre Transfert entre sections	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	283 165	282 880
20 - Immobilisations incorporelles	4 600	3 034,80
204 - Subventions d'équipement versées	0	0
21 - Immobilisations corporelles	145 500	52 633,33
23 - Immobilisations en cours	787 942	440 634,94
26 - Particip.et créances rattachées à des particip	0	0
27 - Autres immobilisations financières	650 000	257 964,28

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>1 871 207</u>	<u>813 192,60</u>
001 - Excédent d'investissement 2021 reporté	134 284,85	134 284,85
021 -Virement de la section de fonctionnement	0	0
040- Opérations Ordre Transfert entre sections	10 557,14	10 557,14
10 - Dotations, fonds divers et réserves	183 000	178 800,89
13 - Subventions d'investissement	297 700	10 169,72
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 216 665,01	450 380
20 - Immobilisations incorporelles	0	0

21 - Immobilisations corporelles	0	0
23 - Immobilisations en cours	0	0
27 - Autres immobilisations financières	29 000	29 000

Il apparaît un déficit d'investissement de 223 954,75 €.

Considérant les restes à réaliser en recettes de 550 000 €, il apparaît un excédent de fonctionnement de 326 045,25 €.

Le résultat globalisé (investissement et fonctionnement) est un excédent de 510 614,70 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

2* BUDGET IMMEUBLE COMMERCIAL :

*** Section de fonctionnement**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>38 565</u>	<u>8 197,82</u>
011 - Charges à caractère général	35 444	5 106,57
023 - Virement à la section d'investissement	0	0
042 - Opérat. Ordre Transfert entre sections	0	0
65 - Autres charges de gestion courante	10	0
66 - Charges financières	1 461	1 460
67 - Charges exceptionnelles	1 650	1 631,25

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>38 565</u>	<u>38 591,03</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2021 reporté	11 023,44	11 023,44
75 - Autres produits de gestion courante	27 541,56	27 567,59
76 - Produits financiers	0	0

Il apparaît un excédent de fonctionnement de 30 393,21 €.

*** Section d'investissement**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>24 000</u>	<u>23 923,38</u>
001 - Déficit d'investissement 2021 reporté	7 923,38	7 923,38
16 - Emprunt et dettes assimilées	16 000	16 000
20 - Immobilisations incorporelles	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0
23 - Immobilisations en cours	76,62	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>24 000</u>	<u>24 000</u>
001 - Excédent 2021 reporté	0	0
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0
040 - Opérat. Ordre Transfert entre sections	0	0
10 - Réserve 2021	24 000	24 000
20 - Immobilisation incorporelles	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0

Il apparaît un excédent d'investissement de 76,62 €.

Le résultat cumulé (investissement et fonctionnement) est un excédent globalisé de 30 469,83 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

3* BUDGET ASSAINISSEMENT :

*** Section d'exploitation**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>66 505</u>	<u>44 183,84</u>
011 - Charges à caractère général	29 781,76	7 471,35
012 - Charges de personnel	6 500	6 500

023 - Virement à la section de fonctionnement	0	0
042 - Dotations aux amortissements	25 665,43	25 665,43
065 - Autres charges de gestion courante	10	0
66 - Charges financières	4 547,81	4 547,06

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>66 505</u>	<u>70 463,55</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2021 reporté	20 692,16	20 692,16
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	10 312	10 312
70 - Vente Produits fabriqués Prestations services	35 500,84	39 459,01
74 - Subventions d'exploitation	0	0
75 - Autres produits de gestion courante	0	0,38

Il apparaît un excédent de fonctionnement de clôture de 26 279,71 €.

<u>* Section d'investissement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>36 875</u>	<u>33 055,26</u>
001 - Déficit d'investissement 2021 reporté	0	0
040 - Opérations ordre transfert entre sections	10 312	10 312
041 - Opérations patrimoniales	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	22 744	22 743,26
21 - Immobilisations corporelles	0	0
23 - Immobilisations en cours	3 819	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>36 875</u>	<u>36 873,80</u>
001 - Excédent d'investissement 2021 reporté	11 208,37	11 208,37
021 - Virement de la section d'investissement	0	0
040 - Amortissement immobilisations	25 665,43	25 665,43
041 - Opérations patrimoniales	0	0
10 - Réserve 2021	0	0
13 - Subventions d'investissement	0	0
16 - Emprunt et dettes assimilées	1,20	0
23 - Immobilisations en cours	0	0

Il apparaît un excédent d'investissement de 3 818,54 €.

Le résultat globalisé (investissement et fonctionnement) est un excédent de 30 098,25 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

4* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE 2 :

<u>* Section de fonctionnement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>24 039,08</u>	<u>20 007,41</u>
011 - Charges à caractère général	4 800,00	4 800,00
023 - Virement à la section d'investissement	0	0
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	15 207,41	15 207,41
65 - Charges diverses de gestion courante	4 031,67	0
66 - Charges financières	0	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>24 039,08</u>	<u>20 477,65</u>
002 - Résultat de fonctionnement 2021 reporté	4 031,67	4 031,67
042 - Opérat. Ord. Transf. entre sections (Terrains)	20 007,41	16 445,78
75 - Autres produits de gestion courante	0	0,20

Il apparaît un excédent de fonctionnement de clôture de 470,24 €.

<u>* Section d'investissement</u>	Prévu	Réalisé
-----------------------------------	-------	---------

<u>Dépenses</u>	<u>35 214,82</u>	<u>31 653,19</u>
001 - Déficit d'investissement 2021 reporté	15 207,41	15 207,41
020 - Dépenses imprévues	0	0
040 - Opér. Ordre Transf. entre sections (Terrains)	20 007,41	16 445,78
16 - Emprunts en euros	0	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>35 214,82</u>	<u>35 214,82</u>
001 - Excédent d'investissement 2021 reporté	0	0
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0
040 - Opér. Ordre Transf. entre sections (Terrains)	15 207,41	15 207,41
16 - Emprunt en euros (Equilibre commune)	20 007,41	20 007,41

En investissement, il apparaît un excédent d'investissement de 3 561,63 €.

Le résultat cumulé est un excédent globalisé (investissement et fonctionnement) égal à 4 031,87 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

5* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE 3 :

* <u>Section de fonctionnement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>130 694,09</u>	<u>130 284,38</u>
011 - Charges à caractère général	3 000,00	2 591,78
023 - Virement à la section d'investissement	0	0
042 - Opérations ordre transfert entre sections	127 692,09	127 692,09
65 - Charges diverses de gestion courante	2	0,51
66 - Charges financières	0	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>130 694,09</u>	<u>105 282,28</u>
002 - Résultat Fonctionnement 2021 reporté	6 287,58	6 287,58
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	49 155,66	49 155,66
70 - Produits de terrains aménagés	73 319,00	49 839,04
74 - Autres attributions et participations	0	0
75 - Autres produits de gestion courante	1 931,85	0

Il apparaît un déficit de fonctionnement de clôture de 25 002,10 €.

* <u>Section d'investissement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>265 181,71</u>	<u>49 155,66</u>
001 - Déficit d'investissement 2021 reporté	0	0
020 - Dépenses imprévues	0	0
040 - Opérat.Ord.Transf.entre sections (Terrains)	49 155,66	49 155,66
16 - Emprunts dettes assimil (Equil.Commune)	216 026,05	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>265 181,71</u>	<u>216 026,05</u>
001 - Excédent d'investissement 2021 reporté	88 333,96	88 333,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0
040 - Opérat. Ord. Transf.entre sections (Terrains)	127 692,09	127 692,09
16 - Emprunt dettes assimil.-Equil Commune	49 155,66	0

En investissement, il apparaît un excédent d'investissement de 166 870,39 €.

Le résultat cumulé est un excédent globalisé (investissement et fonctionnement) égal à 141 868,29 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

6* BUDGET LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES :

* <u>Section de fonctionnement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>675 577,00</u>	<u>283 434,27</u>
011 - Charges à caractère général	600 000,00	237 956,57
042 - Opérations ordre transfert entre sections	45 577,40	45 477,40
65 - Autres charges de gestion courante	29 999,60	0,30

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>675 577,00</u>	<u>313 533,57</u>
002 - Résultat de fonctionnement 2021 reporté	29 999,60	29 999,60
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	645 577,40	283 533,97
74 - Autres attributions et participations	0	0
75 - Autres produits de gestion courante	0	0

Il apparaît un excédent de fonctionnement de clôture de 30 099,30 €.

* <u>Section d'investissement</u>	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>645 577,40</u>	<u>283 533,97</u>
040 - Opérations Ordre Transfert entre sections	645 577,40	283 533,97

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>645 577,40</u>	<u>283 434,27</u>
040 - Opérations ordre transfert entre sections	45 577,40	45 477,40
16 - Emprunt et dettes assimilées	600 000	237 956,87

En investissement, il apparaît un besoin de financement d'investissement de 99,70 €.

Le résultat cumulé (investissement et fonctionnement) est un excédent global de clôture de 29 999,60 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

A son retour, il remercie les agents administratifs titulaires ou prestataires chargés du suivi quotidien des comptes et des budgets à l'année.

2023-03-03 : SUIVI DES CHANTIERS :

1- RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Le Maire donne la parole à Joël BIGNON chargé des infrastructures Bâtiments.

Les travaux touchent à leur fin. Ils ont été plus longs que prévu. Il reste quelques finitions à terminer, mais l'ensemble est tout à fait satisfaisant. Tous les élus et agents qui ont donné un coup de main sont remerciés sincèrement.

L'abaissement de la température, la nuit, sera programmé. Les deux écrans seront livrés le jeudi 16 mars. La fibre et la nouvelle téléphonie sont installées par l'entreprise BE HA BA. Celles de l'école et la salle des fêtes le seront pendant les vacances de printemps.

Une opération "portes ouvertes" à la population pourrait être organisée un samedi matin. Il restera à prévoir, peut-être, le changement du mobilier dans la salle de conseil municipal.

AVENANT 1 LOT 3 MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES
RÉAMÉNAGEMENT ET ISOLATION THERMIQUE DE LA MAIRIE DE
VILLAINES-SOUS-MALICORNE :

Le Maire expose aux membres que suite à des aléas de chantier, il y a lieu de prévoir quelques travaux en moins-value et plus-value pour l'entreprise SARL MDH afin de mener à bien les travaux de réaménagement interne de la mairie.

Il présente le devis n°DV2023003 nécessaire à l'exécution du marché public et propose aux membres d'adopter ces changements suivants :

Lot 3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES : Moins-value :

Organigramme des clefs, plinthes, signalétique, trappe murale : 3 583,16 € HT.

Plus-value : repose banque accueil, 9 tablettes bois en appui de fenêtres, plinthe crémaillère escalier, réparation parquet salle CM, caisson mélaminé à l'office, signalétique MAIRIE, aménagement de placards pour dossiers suspendus, plat habillage en périphérie des ouvertures et cylindres locaux à verrouiller : 5 890 € HT

Montant initial du marché public : 36 900,00 € HT

Travaux en plus-value HT + 2 306,84 € HT

Montant total HT 39 206,84 € HT

Incidence financière de l'avenant : + 2 768,41 € TTC

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : 6,5 %

Nouveau montant du marché public : 39 206,84 € HT soit 47 048,21 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le Maire espère que cette rénovation de la mairie permettra des bonnes conditions d'exercice aux agents et aux élus et un meilleur accueil des administrés.

2- VIABILISATION DU LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES

La pose des réseaux souples par l'entreprise TÉLÉLEC est terminée. Le raccordement du transformateur a posé quelques difficultés de circulation dans le bourg.

Un problème de niveaux des réseaux Voirie et Assainissement a été décelé. Une date d'intervention de réparation est en cours d'échanges avec le conducteur de travaux de l'entreprise ELB et le maître d'œuvre.

Les élus souhaitent que les entrées de champ d'Éric GUILVARD et Christophe PERDRIX soient refaites par ELB. Tant que le goudronnage n'est pas réalisé, il serait opportun de conserver des panneaux Travaux ou Dangereux dans la rue de l'Argance.

3- ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les lampadaires de la place des anciens combattants sont équipés de LED. Une console a été posée sur l'ancien Hôtel du Cheval blanc entre la place de l'église et la rue de l'Argance pour éviter un point noir. Des horloges astronomiques avaient été posées dans chaque armoire électrique par l'entreprise SOGECO mais TÉLÉLEC ne peut les modifier. Il y a donc lieu de changer les horloges.

Le Maire présente le devis de l'entreprise TÉLÉLEC pour le changement de quatre horloges astronomiques quatre contacts et une horloge deux contacts, d'un montant de 2 056 € HT. Le Maire propose de l'accepter pour qu'ensuite la facturation définitive soit réalisée et que le versement de la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) soit sollicité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2023-03-04 : REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE COMMUNALE :

Considérant les circulaires du 08 janvier 1987 et du 29 juillet 2011, l'instruction du Ministère de l'intérieur et des outre-mer du 24 janvier 2023 et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées est fixé à 125,06 €.

Le Maire propose au Conseil Municipal de revaloriser cette indemnité dans la limite du plafond, pour 2023 et les années à venir si pas de changement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2023-03-05 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SËISME EN TURQUIE :

Le Maire présente un mail de sollicitation d'une subvention exceptionnelle pour le séisme en Turquie.

Considérant la situation catastrophique dans ce pays et l'importance des besoins

humanitaires, le Maire propose de prévoir une somme pour ce pays qui sera versée par le biais de l'association des Maires de France.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide une subvention exceptionnelle de 250 €.

2023-03-06 : DÉCISIONS MUNICIPALES :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
09-2023	Devis 232221431 BE.HA.BA TÉLÉCOM Bel Beurre 72330 Oizé	2 Casques sans fil Jabra Evolve 65 mmo et Message Studio pour prédécroché : 430 € HT.
10-2023	Devis 0210439 SAS UNYC 52 bld Robert Jarry 72000 Le Mans	Frais Accès aux services : 249 € HT.
11-2023	Devis 31721 PASTEAU 15 rue de la Gare 72800 Aubigné Racan	Réfrigérateur Table Top pour Office mairie : 334,21 € HT.
12-2023	Devis I-23-03-6 LSV Location Services Voirie L'Anglottière 72200 Le Bailleul	Remise en état du terrain de la Gare de Villaines : 2 155 € HT.
13-2023	Devis DE 1123 AUSIRIS 22 rue Louis Breguet 72100 Le Mans	Mobilier neuf Gamme Mobel Etage Mairie : 5 860,35 € HT.
14-2023	Avenant n°2 Entreprise LVTEC 30 avenue Georges Auric 72700 Rouillon	Prolongation du marché public de 15 semaines à compter du 10 août 2022.
15-2023	Convention CC914 Conseil d'Archit d'Urba et d'Environmt Sarthe 1 r. Mariette Le Mans	Convention Accompagnement Renaturation cour École primaire : 1 000 € HT.
16-2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner 2023-01 Me Sandra GILLET ANJOU MAINE NOTAIRES 72270 Malicorne-sur-Sarthe	Parcelles AB 84p et 210p situées 7 rue Principale, le Bourg Ne fait pas valoir le Droit de Préemption Urbain.
17-2023	Déclaration d'Intention d'Aliéner 2023-02 Me Stéphanie POUJADE ANJOU MAINE NOTAIRES 72300 SABLÉ-SUR-SARTHE	Parcelles ZI 81 située 39 rue Principale. Ne fait pas valoir le Droit de Préemption Urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2023-03-07 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS :

1* COMMISSION INFRASTRUCTURES ESPACES :

Daniel GUÉRINET annonce que, les propositions tarifaires n'ont pas été étudiées, lors de la dernière commission Voirie de la Communauté de Communes. Une prochaine commission est prévue.

Une réunion "pré étude" de l'Argance est fixée au mardi 14 mars à Crosnières par la commission GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). L'objectif du GEMAPI est le partage des usages de l'eau. Christophe PERDRIX pense qu'il faudra faire des adaptations au moins pour l'agriculture comme faire des retenues collinaires, sinon une hausse de l'alimentation sera inéluctable. Joël BIGNON ajoute que le prix de l'eau pourrait augmenter cette année de 26 %. C'est la part du Fermier du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable, en raison de la renégociation du contrat.

Lors de la dernière réunion Environnement, une visite de la future déchetterie était organisée. La partie "Béton" est terminée. La déchetterie devrait être opérationnelle fin juillet. Il sera possible de loger douze bennes de collecte côte à côte. Cinq agents seront sur ce site. L'aménagement de la route des "Mollans" sera à revoir.

2* COMMISSION CADRE DE VIE :

Laurence COSNARD annonce que les plantations du stade sont achevées. Elle remercie sincèrement Daniel GUERINET et Christelle DOLBEAU, les bénévoles des associations et les trois jeunes volontaires qui ont œuvré. Malheureusement, trois plants ont déjà été dérobés !

3* COMMISSION INFRASTRUCTURES BÂTIMENTS :

Joël BIGNON remercie Daniel GUÉRINET, Gervais COMPAIN et Jean-Marie PRECHAIS qui ont participé au réaménagement de la mairie. Il reste encore quelques meubles à débarrasser du stockage. La Poste viendra rechercher les meubles stockés dans la salle du Conseil Municipal.

Une balade thermique était organisée ce mercredi 8 mars par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de la Vallée du Loir dans les rues de Villaines. L'architecte et la Directrice du PETR ont annoncé que des subventions existent (40 % d'aide maximum, en fonction des revenus) si les gains énergétiques sont d'au moins 35 %. Le changement des ouvertures "simple vitrage" permet de passer cette barrière.

4* COMMISSION COMMUNICATION ET PARTAGE :

Marie-Jo ROUAULT déclare que la plaquette de présentation de la commune est achevée. Une maquette sera créée par l'imprimeur pour 80 à 100 €. Une édition à cent exemplaires sera réalisée.

Elle fait partie d'un groupe de travail communautaire : "la culture dans la Communauté de Communes du Pays Fléchois". La première réunion était un état des lieux des existants dans chaque commune, et un relevé des souhaits. Elle aimerait voir des expositions dans nos campagnes.

5* COMMISSION GRANDIR À VILLAINES :

Christelle PHILIPPE explique que lors de la dernière grève contre la réforme des retraites, une seule enseignante était absente. Aucun enfant de sa classe n'était présent. Le service minimal d'accueil n'a donc pas été mis en place.

Une diététicienne (Agnès CERBELLE) est intervenue lors de la dernière commission cantine. Elle a accompagné avec bienveillance l'établissement des menus.

Le prochain chantier Argent de poche est programmé pour la deuxième semaine des vacances scolaires de l'automne, du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2023. La communauté de communes du pays fléchois a déjà diffusé cette offre. Quelques candidatures de jeunes du pays fléchois sont déjà arrivées. La priorité sera pour les jeunes villainais : au moins 4 sur 6, car il faudra un encadrement communal en plus du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). L'offre sera publiée sur le site villainais et sur Panneau-Pocket.

2023-03-08 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté jeudi 2 mars 2023 à Bazouges Cré. La situation n'est pas très favorable mais le résultat financier 2022 est meilleur que prévu. Certains arbitrages devront être réalisés pour le budget 2023 : atelier relais à la Bertraie, renforcement de la route des Mollans. Les moyens sont limités mais il faut quand même continuer à investir un peu.

Le prochain conseil communautaire sera le jeudi 06 avril 2023 à la salle des fêtes de Villaines pour le vote du budget. Les conseillers municipaux sont invités à la réunion et au pot de l'amitié ensuite.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2023-03-09 : QUESTIONS DIVERSES :

1* PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : Le Maire propose les dates des prochaines séances de Conseil Municipal : mercredi 12 avril 2023 (vote des budgets), jeudi 11 mai, jeudi 15 juin et jeudi 06 ou mercredi 12 juillet 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2* REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE LA GARE : Le Maire explique que la remise en état du terrain de la gare passera par la démolition des cabanes non inscrites sur le cadastre, par l'enlèvement de ferraille plantée dans le sol, par le nivellement et l'ensemencement de l'espace.

L'entretien avec le tracteur communal sera ainsi facilité.

Ce terrain pourra permettre en 2023 de recevoir le vide-greniers de la fête nationale.

La commission des travaux ira se rendre compte de la sécurisation à prévoir pour la maison.

La future voie verte passera le long de cet édifice. L'aménagement par le Conseil Départemental de la section entre Malicorne et la Suze va débuter prochainement. Celui de La Flèche - Malicorne est programmé pour 2025. Le franchissement du Loir à La

Flèche sera réalisé, ce qui permettra la connexion avec toutes les voies vertes. La gare de Villaines pourrait être une halte vélos avec chargeur de batterie par exemple, ...

3* FESTIVAL DES AFFRANCHIS : Pour ses trente ans, le festival s'invite à Ligrion et à Villaines-sous-Malicorne le vendredi 07 juillet 2023. La première réunion d'organisation est prévue le jeudi 23 mars à 14h00.

4* LECTURE DU COURRIER DE LA FDSEA : Le Maire présente le courrier du Président de la Fédération Départementale du Syndicat des Exploitants Agricoles (FDSEA) relatif à la fixation du taux des taxes foncières non bâties. En raison de la revalorisation de 7,1 % des bases de la fiscalité locale, le syndicat demande aux collectivités de ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pesant sur les terres agricoles.

Le Maire explique qu'il aurait été opportun d'augmenter les taux à ce mi-mandat, mais comme les bases seront fortement augmentées, une réflexion des élus est sollicitée pour l'élaboration des budgets.

5* TOUR DE TABLE : Chaque élu est invité à poser des questions ou à soulever des points utiles au Conseil Municipal.

Joël BIGNON souhaite organiser la future réunion pour visiter la gare. A suivre.

Daniel GUÉRINET explique que les responsables de Moloss'Land sont venus constater le nombre de chats autour de la salle des fêtes. Afin de respecter la procédure, une stérilisation des chats errants pourrait être envisagée.

Marie-Laure MÉTIVIER a constaté que le bicouche du chemin rural de la Souardière est très abimé. Cet état de fait est certainement dû au passage intensif d'engins agricoles par l'agriculteur utilisant le chemin. Les élus iront contrôler, et prendront des mesures pouvant être retenues.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-trois heures sept minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Christelle DOLBEAU

Daniel GUÉRINET

Marie-Laure MÉTIVIER

Christelle PHILIPPE

Laurence COSNARD

Joël BIGNON

Christophe PERDRIX

Marie-Jo ROUAULT

Virginie CARRÉ

Gervais COMPAIN

Christelle LEVILLAIN

Jean-Marie CHALOIGNE

Tony BERTRON